

Canton de Lucerne

Autor(en): **Manzardo, Roger**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **24 (1978)**

Heft 6

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-848694>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sommaire

Le canton de Lucerne	2
Communications officielles:	
– 9 ^e révision AVS	7
– votations	7
– le billet de Frs 1000.–	7
Nouvelles locales	9
Le Fonds de Solidarité a 20 ans	11
Nouvelles locales	15
Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger:	
– Changement de président	17
– Résultats du mot croisé	18
– Congrès 1978	18
– Don suisse de la Fête nationale	19
– Service des jeunes	20
– Service de lecture	20
L'école fédérale de gymnastique et de sport	21

24.9.1978
Votation fédérale

**Création
du Canton du Jura**

Tout sur le **56^e Congrès** qui se tiendra à Einsiedeln, voir page 18



Canton de Lucerne

Biographie

L'auteur, Roger Manzardo, né en 1931 est établi à Lucerne depuis 1945. Responsable de l'état-major des festivités et de l'information du jubilé touchant les «800 ans de la ville de Lucerne», il est spécialiste en publicité et en relations publiques, et exerce en outre une activité de journaliste qui s'est concrétisée par 14 ans au «Vaterland» en temps que rédacteur et actuellement il occupe la fonction de rédacteur en chef de la publication spécialisée «Aero-Revue» et de chef de presse de l'aéro-club suisse.

Cette année sera fêtée un important anniversaire, soit la fondation de la ville de Lucerne. D'après un document daté du 18 avril 1178, l'abbé du cloître de Murbach en Alsace, Konrad von Eschenbach, investit, avec l'assentiment des bénédictins du cloître de Lucerne, son frère Probst Ulrich von Eschenbach à la dignité de prieur. C'est à cette époque, soit il y a 800 ans que les 2 frères portant le titre de barons d'Eschenbach de Lucerne imposèrent à la ville un tribunal communal et octroyèrent le droit à tenir un marché, ainsi qu'une mesure de volume valant quelque 35 litres actuels. Pour la surveillance et l'administration de ces institutions, deux postes de fonctionnaires furent créés: un de maire pour la tâche de juge de la ville et un d'«Ammann» pour le contrôle du marché.

L'endroit choisit, à l'embouchure de la Reuss au bord du lac des quatre cantons, a, grâce à sa situation géographique dominante et stratégique, joué un rôle politique important dans l'histoire du développement de la Suisse centrale et également sur le plan confédéral.

Au début du 15^e siècle Lucerne accéda au rang de ville impériale libre dont le territoire correspond dans ses grandes lignes à la surface du canton que l'on connaît aujourd'hui. Ses frontières actuel-



Médaille commémorative

les lui ont d'ailleurs été fixées par l'acte de médiation de 1803.

«Le Lucernois type n'existe pas»

Le devenir et la croissance du canton de Lucerne sont liés de manière étroite aux agissements et rayonnement du chef-lieu. Aujourd'hui, comme par le passé, la ville est le centre dominant du canton, voire des régions avoisinantes. Malgré cette situation bien établie, il ne s'est pas modelé un genre propre à la population de Lucerne. L'écrivain Josef Vital Kopp, décédé en 1966, également professeur et théologien, caractérise cette particularité de la manière suivante: «Le peuple lucernois ressemble dans une certaine mesure à une Agora telle qu'on la connaissait dans la Grèce antique, au sein de laquelle se sont superposés divers mouvements spirituels et culturels. Le Lucernois parle 5 dialectes et n'acquiert sa personnalité que lorsqu'il se tait... Même une oreille exercée ne pourra, sans un doute, distinguer les nuances du langage de l'Argovie du sud avec celui parlé aux frontières opposées du canton. Les intonations de l'Entlebuch se rapprochent plus de celles utilisées dans l'Emmental que de celles de l'arrière pays voisin. Quand aux habitants de Weggis et de Vitznau, ils parlent le dialecte de Küssnacht, alors que ceux de

Schongau s'expriment dans la langue du «Freiamt» (canton d'Argovie).»

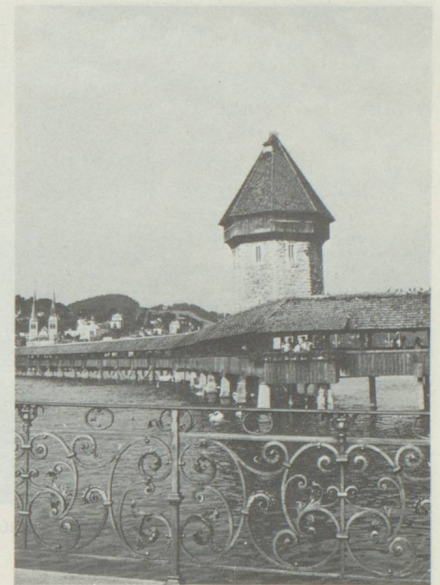
L'origine du canton, formé des 5 circonscriptions de Lucerne, Hochdorf, Sursee, Willisau et Entlebuch, provient d'une colonie de pêcheurs alémaniques dénommée «Luciaria», ce qui signifie nasse à brochets. Ce nom est mentionné pour la première fois en 840.

Très tôt, grâce à sa position, Lucerne devint un centre de liaisons routières, principalement dans la direction nord-sud où passait le trafic international. Il fut connu comme lieu d'étape sur la route du Gotthard. Les contacts incessants avec les voyageurs, marchands et pèlerins favorisèrent l'ouverture d'esprit du patriarcat. En 1291 Lucerne fut abandonné aux Habsbourgs, et il lui fallut attendre l'apposition du sceau de l'alliance avec les états primitifs du lac des Quatre cantons en 1332 pour retrouver sa liberté qui fut concrétisée par la bataille de Sempach en 1386 où les Habsbourgs connurent la défaite.

«Histoire et politique mouvementées»

Lors des troubles et des luttes confessionnelles, Lucerne prit toujours plus d'importance grâce à sa situation géographique, à sa direction spirituelle et surtout vu son emprise toute puissante au sein de la jeune Confédération. Il s'affirme

très vite comme le centre du catholicisme suisse. Déterminés à ne pas s'en laisser conter, les Lucernois affrontèrent, soutenus par leurs alliés, la réforme qui à côté de son enseignement inédit, laissait planer le risque d'une récession économique, due aux dogmes de Zwingli qui interdisaient le mercenariat, source de revenus importants pour le canton de Lucerne et pour les habitants de la Suisse centrale. Il faut bien voir que c'est grâce à cette «manne» venue de l'étranger que le gouvernement patriarcal de Lucerne pouvait favoriser le développement culturel et économique de son territoire exigu. Subissant l'influence de la transformation politique européenne, avant tout de la France, le rôle dirigeant des aristocrates prit fin en 1798 à la suite de la campagne française et de l'occupation de la Suisse; Lucerne fut déclarée pour une très courte durée Capitale de l'Helvétie. A nouveau la ville lumière put porter ce titre en 1808 lorsqu'elle fut déclarée ville Vorort, mais les prérogatives qui y étaient liées prirent fin au bout d'un an, Lucerne n'ayant pu s'affirmer à devenir le centre de la Suisse. Après la chute de Napoléon en 1813, le canton fut déchiré entre les luttes politiques que se livrèrent les conservateurs et les libéraux. L'historien lucernois Jean Wicki, relatant la période de la déchéance des aristocrates, écri-



Le fameux pont de la Chapelle, à l'arrière-plan, la collégiale de St-Léger

vit: «Ainsi prend fin dans l'histoire de Lucerne un siècle de disputes politiques exaspérantes, au cours duquel tous les 10 ans un extrême remplaçait l'autre. Sur le plan ecclésiastique tout spécialement, les affrontements des puissances politiques conduisirent à des débordements tels, que la plupart des concitoyens n'arrivaient plus à se faire une idée précise de l'enjeu.» Cette situation, engendrant même des luttes fratricides, prit une tournure dramatique jusqu'à l'établissement du «Sonderbund». Par la capitulation de ces états dissidents en 1847, on ouvrit la porte au canton de Lucerne et à ses malheureux alliés, pour entrer dans la Confédération. Il faut encore citer un tournant politique marquant en 1871, lors des élections au Grand conseil où les radicaux régnaient en maîtres depuis 1848, ils furent remplacés par une majorité importante de conservateurs. Les querelles d'antan reprirent entre les partis mais cette fois de manière plus modérée, permettant même une collaboration étroite quelques années plus tard.

«L'industrialisation et le trafic étranger»

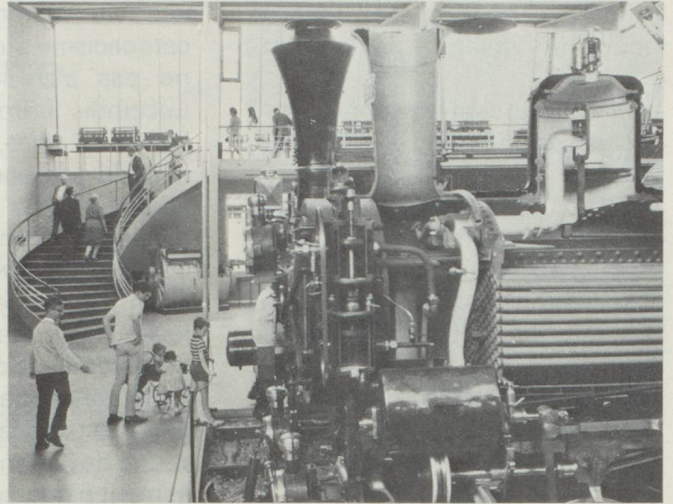
La montée de l'industrialisation fut

Quelques chiffres

Superficie du territoire:	1492,1 km ²
Population:	295 000 habitants (107 communes; la ville de Lucerne compte 65 000 habitants)
Confessions:	246 888 catholiques-romains 38 712 protestants 3 541 autres religions
Langue:	allemand
Exploitations agricoles:	8418
Tourisme:	284 hôtels (11 673 lits)
Exploitations industrielles:	349 (employant 26 083 personnes) base 1977
Société anonymes:	2279
Réseau routier:	2503 km
Total des véhicules à moteur:	87 404



Navigation sur le lac des Quatre cantons, au fond le Rigi



Au musée des transports

acceptée avec scepticisme dans ce canton agricole par excellence. En ville de Lucerne, les commerces placés sur la liaison directe du col du Gotthard subirent les remous du trafic, et durent s'adapter aux exigences des transports internationaux qui apportèrent des revenus non négligeables; mais cette prospérité agit comme un frein face à l'industrialisation qui aurait pu se développer en parallèle, et provoquer par là, une certaine diversification des possibilités économiques. Il faut ajouter à cet état de fait la situation politique mouvementée du 19^e siècle à Lucerne et le taux de fiscalité élevé qui isola le canton des nouveaux courants de production. Au cours des 50 dernières années, grâce à une profonde modification structurelle économique et à l'encouragement programmé de l'installation de nouvelles entreprises, le retard dans le secteur industriel s'est considérablement réduit. Comme preuve de ce développement, il faut remarquer que l'augmentation du nombre de personnes employées dans l'industrie a fait un bond de 153% entre 1923 et 1975, alors que le chiffre moyen suisse pour la même période est de 112%. L'industrie lucernoise est basée en premier lieu sur la métallurgie, 127 entreprises sur les 370

compte que le canton sont actives en cette branche. En examinant le nombre de nuitées effectuées dans le canton de Lucerne, on découvre actuellement le chiffre de 1,4 million, les deux tiers provenant de la ville dont l'infrastructure touristique irréprochable est fortement mise à contribution; d'où des revenus substantiels évalués pour l'ensemble du canton à plus de 100 millions par année.

Le bouleversement dans le secteur économique a des répercussions sur les places de travail à disposition dans diverses branches. En 1965 sur les 120 200 travailleurs recensés, 21 100 étaient occupés dans l'agriculture et dans des exploitations forestières. En 1975 on trouve 114 700 travailleurs dont plus que 14 400 dans le secteur primaire. Dans l'industrie, l'artisanat et la branche du bâtiment on obtenait 54 400 emplois en 1965 qui ne seront plus que 47 500 en 1975. Par contre durant la même période, le nombre de postes de travail a passé, dans le secteur des services, soit le secteur tertiaire (commerce, banques, hôtellerie, etc.) de 44 700 à 52 800.

«Culture et coutumes»

Le festival international de musique auquel participent des chefs

d'orchestre, des solistes et orchestres de renommée mondiale, le théâtre municipal et le musée des beaux-arts forment le cadre principal des nombreuses manifestations culturelles de la ville et du canton. L'impact ressenti dépasse d'ailleurs les frontières cantonales. Les galeries de peinture privées ou soutenues par des fonds communaux, ainsi que des présentations musicales et théâtrales remarquables qui sont présentées ou mises en scène par des organisations culturelles dans tout le canton, permettent à la population de participer à une vie culturelle intense, même en n'habitant pas le centre de la ville.

Une des coutumes particulièrement bien entretenue est le carnaval, dont les sociétés et corporations sont les vivants soutiens. Elles ont inscrit sur leur bannière les us et coutumes à respecter, mais également pour la majorité d'entre elles, des activités sociales. Les jours les plus importants de cette manifestation sont jeudi, lundi et mardi avant le mercredi des Cendres. Le carnaval de Lucerne est celui qui a le plus grand retentissement en Suisse après celui de Bâle.

Le canton de Lucerne s'étend sur 149 215 ha (dont 130 220 de terres productives) de la riviéra

lucernoise avec Weggis et Vitznau au bord du lac des Quatre cantons en passant par la ville de Lucerne pour atteindre les régions montagneuses de l'Entlebuch dont le point culminant du canton est le Rothorn de Brienz avec ses 2349 m. En direction de l'est nous trouvons la Reuss où à Honauer Schachen se trouve le point le plus bas du canton soit 406 m, et en remontant vers le nord, en direction de l'arrière-pays, on se heurte au canton d'Argovie en ayant franchi le Seetal, et à l'ouest se trouve le canton de Berne.

Dans les 107 communes du canton résident 295 000 habitants dont 27 000 étrangers. La ville de Lucerne vient en tête pour le nombre des habitants avec 65 000, alors que la commune la moins habitée, celle de Honau, n'a que 87 résidents.

Des projets audacieux sont prévus dans le canton de Lucerne, avec l'édification d'une université destinée principalement à la formation supérieure des habitants de la Suisse centrale et la mise sur pied de la prochaine exposition nationale, qui doit se tenir en 1991. Pour cette dernière tâche il sera aidé par le canton de Schwyz et il serait particulièrement opportun que les autres cantons centraux collaborent à cette exposition d'autant plus que la Confédération fêtera

Le monument du lion



cette année-là son 700^e anniversaire.

«La ville de Lucerne a 800 ans»

Les lignes directrices de la fête de ce jubilé prévoient qu'il ne doit pas s'agir d'une manifestation au niveau de l'Etat, mais beaucoup plus une présentation de chaque quartier avec ses particularités et la mise en évidence de personnes et de groupements, avec une coordination assurée par la ville. Ce doit être une démonstration de la population qui doit prendre conscience de son devenir au sein de la communauté lucernoise, tout en favorisant le rayonnement extérieur de la ville de Lucerne.

Le 18 avril, date de la charte de fondation de 1178, débiteront les festivités par une assemblée solennelle du Grand conseil de la ville, par la motivation de la jeunesse pour ce jour de commémoration et enfin par l'inauguration de nouveaux sentiers au bord du lac, de chacun des côtés de la ville. De nombreux invités sont attendus, avant tout d'Alsace pour la fête de la fondation du 22 avril réhaussée d'un corso fleuri au sein duquel les rappels historiques seront nombreux.

Le point culminant de ces fêtes, qui dureront jusqu'en automne, ne sera pas seulement, le cortège du 1^{er} juillet, déclaré jour «Fête de la ville», avec la participation de toute la population habillée de costumes historiques; la journée des vieux Suisses avec fête nocturne sur le lac le 15 juillet, la fête fédérale des costumes les 8, 9 et 10 septembre, pas plus d'ailleurs que la fête de la jeunesse prévue pour le 30 septembre, mais bien plutôt l'esprit d'appartenance à une communauté qui doit se manifester par des productions individuelles ou de quartiers laissés à leur propre initiative.

Le jubilé aura l'effet d'un catalyseur pour de nombreux secteurs de la société lucernoise, aussi bien sur le plan social, culturel que

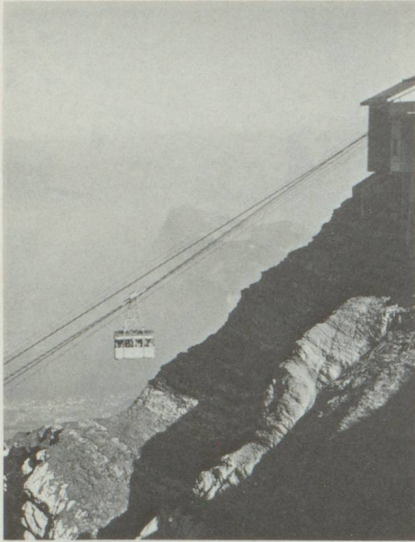


Dans la petite cité médiévale de Sursee

sportif. Pour concrétiser cette situation on peut citer le nouveau statut d'utilisation des places de la vieille ville, l'ouverture d'une centrale d'informations destinée à une meilleure compréhension entre citoyens et autorités, un programme d'action en faveur des solitaires voire des personnes handicapées, l'introduction à l'école d'un cours artistique pour promouvoir les vocations théâtrales, la fondation d'un centre de rencontres pour la jeunesse, la promotion d'œuvres littéraires peu connues écrites par des Lucernois et l'introduction de fêtes sportives dans les écoles.

Par les diverses activités dans les 15 quartiers, l'année du jubilé doit souder les habitants. Plus de 100 manifestations sont inscrites au programme qui toutes exigent une participation active de la population.

Les nombreux visiteurs attendus pour les fêtes du 800^e anniversaire auront le loisir de découvrir des merveilles d'architectures. Citons le Rathaus, bel édifice de style Renaissance, érigé de 1602 à 1606 sur la Reuss selon le modèle italien, mais couvert plus tard par un toit typiquement lucernois, tout comme le Rittersche Palast (ac-

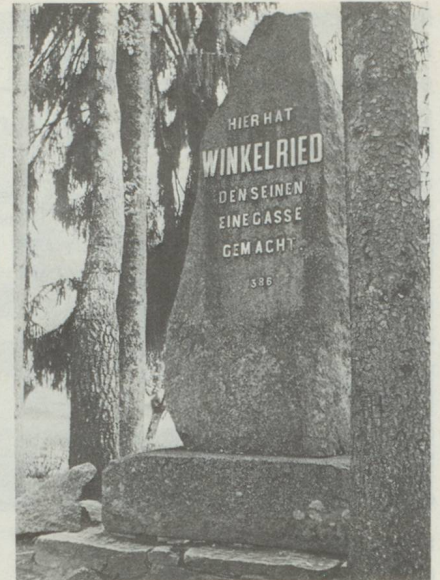


En montant de Kriens au Pilate

tuellement le palais du gouvernement). Autour de l'église collégiale ou Hofkirche, œuvre du jésuite Jakob Kurrer d'Ingolstadt et commencée vers 1633, il y a des halles funéraires qui sont égale-

ment d'inspiration italienne. Les remparts et les tours de la Musegg, le monument du lion, le jardin des glaciers et le panorama – une rotonde, où un diorama montre le passage de la frontière par l'armée française de Bourbaki (1871) – avaient déjà la cote au siècle dernier. Les admirateurs de Wagner ne manqueront pas de se rendre à Tribtschen, un ancien domaine patricien situé dans un magnifique parc au bord du lac. Cette maison sert maintenant de musée en souvenir du célèbre compositeur qui y résida de 1866 à 1872.

Pour terminer nous voudrions encore mentionner que chaque année un concours hippique international officiel se déroule sur la place au bord du lac et que le Rotsee est mondialement connu comme stade d'aviron. Enfin une des attractions les plus connues de Lucerne est la Maison suisse des transports, le musée des transports



En souvenir d'Arnold de Winkelried

le plus grand et le plus moderne, le musée le moins orthodoxe et le plus visité de Suisse avec son planétarium et le cosmorama.

*Roger Manzardo
traduction: SSE*

Sprüngli

Pralinés, Züri-Leckerli, Gaufrettes, Carrés

und viele andere feine Zürcher Confiserie-Spezialitäten
versenden wir in alle Welt.

Geben Sie uns Ihre Bestellung auf, den Versand und alle
Formalitäten erledigen wir für Sie.

✂

78.1.23.1

Ich interessiere mich für Ihre Zürcher Confiserie-Spezialitäten.
Senden Sie mir bitte Ihre Prospekte.

Adresse: _____

Confiserie Sprüngli am Paradeplatz, 8022 Zürich/Schweiz
Tel. 01/221 17 22

